

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS  
RECEPTION

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2572

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : Veuve

Nom & Prénom : MOUKHLIF NAJAT

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 74 45 65 42

Total des frais engagés : 521.69 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr.Lalla Latifa ABOUSSIBA-BARRY

MÉDECINE GÉNÉRALE

Diplômée d'Échographie Générale  
et Gynécod-Obstétricale de Paris  
78 rue Maitrekeni - 1<sup>er</sup> étage - Khouribga  
Tél : 05 22 27 77 83

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/10/2022

Nom et prénom du malade : MOUKHLIF NAJAT Age : 30/06/59

Lien de parenté :

Lui-même MEDECIN GENEAL  Conjointe

Enfant

Nature de la maladie : CERVIX

Diplômée d'Échographie Générale  
et Gynécod-Obstétricale de Paris  
78 rue Maitrekeni - 1<sup>er</sup> étage - Khouribga  
Tél : 05 22 27 77 83

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROURA

Le : 28/11/22

Signature de l'adhérent(e) : S

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 OCT 2022	✓		1500H	 Dr. Lalla Latifa ABOUSSIBA-BARRY MEDECINE GENERALE Diplômée d'Echographie Générale et Gynéco-Obstétricale de Paris Rue Marrakech - 1er Etage - khouribga GSM : 06.20.27.77.83

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie PRINCIPALE D'AROUA sarl au 10c U N° 1 Daroua 05 22 53 20 83 249176	31/12/2011	374,60

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

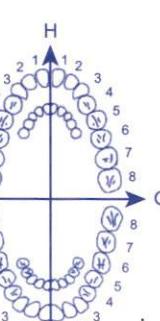
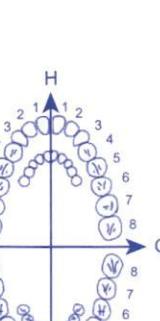
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412   21433552 00000000   00000000 D ----- G 00000000   00000000 35533411   11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Lalla Latifa ABOUSIBBÂA - BARRY**

## MEDECINE GENERALE

Diplômée d'Échographie Générale  
et Gynéco-Obstétricale de Paris  
Diplômée d'ANGERS en Médecine légale  
et Réparation Juridique du Dommage Corporel

76, Rue Marrakech - 1<sup>er</sup> étage - Khouribga  
Tél. C : 05 23 49 29 79 - GSM : 06 20 27 77 83  
Fax : 05 23 49 14 53 - 05 23 56 50 08  
E.mail : lallabarry@gmail.com

Nom :

الدكتورة لـلطيـفة أـبـو السـبـاع - باـطبـ العـام

خريجة باريز في الكشف الطبي بالصدى  
خريجة انجي في الطب الشرعي وطب الخبرة

76, زنقة مراكش الطايف الأول - خريبكة

الهاتف: ٠٥٢٣٤٩٢٩٧٩

المحمول : 06 20 27 77 83

الفاكس: 05 23 56 50 08 - 05 23 49 14 53

Khouribga, le :

31 OCT 2022

90.10 . Fixations 6.1  
17.27 107.17

Gymnuk (S.V)

Tolka Sat

90.00 Rec'd from 12 pp less S.V

Ch. So. misper

17905: *Circumflex*  

de la Porte  
Krautburga  
de de Pots  
Krautburga

Pharmacie PRINCIPALE DEROUA  
BLOC U N° 1 au  
Tél : 05 22 53 20 83

Diplôme d'achèvement de l'Institut  
MÉDICAL LATINS AQUITANIA  
16, Rue Marckebach - 1er étage - Kœnigsa  
el Gynécologie-Dermatologie  
GSM : 06.20.27.77.33

Autorisation d'exercer N° : 4175 du 19/09/75 - C.N.S.S N°: 1103598 - PATENTE N°: 42006197

IMP : 061001509 ICE : 001633498000096

PPV:  
Lot N°:  
Exp:

90,10

**Repad**

ACIDE HYALURONIQUE SEL  
10 ovules vaginal

PPC : 90.00 DH

L O T  
E X P  
P P V

220977  
04 2025  
62.50

**Circulex®**

COMPRIMÉ

FLAVONOÏDES - SAPONINES - COMPLEXE ANTIOXYDANT

Lot: 210964  
A consommer de préférence avant le: 01/2025  
PPC: 129,00 DH